



Rapport moral de L'Arche en France au titre de l'année 2022

Assemblée générale du 11 mai 2023

Fin janvier 2023 a été publié le rapport de la commission d'enquête constituée d'une équipe de chercheurs indépendants dont l'élaboration a pris trois ans. L'Arche en France est désormais au travail à la fois sur l'accompagnement de la réception des éléments révélés par ce rapport et la prise en compte des conséquences qu'ils peuvent avoir sur ce que nous sommes et vivons aujourd'hui.

1. Un double travail sur la gouvernance

De nombreux constats dans les communautés nous interrogent sur notre façon d'appliquer le « servant leadership » dans un contexte de plus en plus « professionnel », et dans le contexte de réappropriation de la commission d'étude, nous travaillons sur des axes en parallèle :

- Une commission gouvernance revisite depuis 2020 les fondamentaux de notre gouvernance et œuvre à clarifier les processus de décision notamment par la proposition d'une grille de lecture sous forme de fiches, de manière à ce que nous aboutissions à une vision plus claire de nos bases communes d'organisation.
- Nous avons créé un « laboratoire du changement » accompagné par une équipe de coaches de la structure Toscane. Au sein de ce laboratoire, 7 communautés volontaires expérimentent une nouvelle façon de prendre des décisions, selon une méthode qui permet de « libérer les membres et les organisations ». Dans ces communautés, nous testons des modèles plus participatifs et collaboratifs tendant vers des organisations plus vivantes et plus agiles. Ensemble, tous les deux mois, nous nous réunissons afin de relire ces changements et afin d'en déduire des « bonnes pratiques » à essayer vers l'ensemble de la fédération de L'Arche en France.

2. La création d'un pôle formation et transmission

A la suite d'une mission d'audit et d'évaluation du centre de formation de L'Arche en France, nous avons mis en place une nouvelle organisation qui permettra de regrouper, à terme, dans un même pôle et sous l'autorité d'un même responsable, la transmission du projet, les formations, les rencontres métiers, les retraites et le centre spirituel « la Ferme de L'Arche » à Trosly.

Dans la ligne du nouveau mandat, ce nouveau pôle permet de mettre l'accent sur 3 objectifs : la transmission, l'approfondissement et l'appropriation du projet de L'Arche.

La réforme de la formation se fait selon 3 axes : décentralisation vers les régions et les communautés, décloisonnement entre personnes accueillies et assistants et, enfin, restructuration de l'organisation pour aboutir à davantage de souplesse et de visibilité.

3. Arche et Écologie

La commission Arche et Ecologie s'est mise en route en 2019. Constituée de membres de nos communautés et de personnes ressources extérieures, elle s'est fixée 3 objectifs principaux :

- **Epauler les communautés par des actions concrètes** : pour cela, nous avons commencé par faire un inventaire des bonnes pratiques, dans les communautés. Elles sont nombreuses : plus de 150 bonnes pratiques répertoriées dans les domaines de l'économie d'énergie, la gestion de l'eau, la gestion des déchets, la production et la consommation durables, la construction, la mobilité, l'alimentation, la protection de la nature, l'engagement local et citoyen, la gouvernance, la communication, la spiritualité. Aujourd'hui, nous les transcrivons en fiches-actions à destination des communautés afin que celles-ci puissent mutuellement s'inspirer via le partage de leurs réussites et de leurs difficultés.
- **Engager des partenariats** : nous avons d'abord rencontré le Campus de la transition puis la Coopérative Oasis. Le directeur de cette dernière, Mathieu Labonne, est intervenu à une rencontre des directeurs, et devant l'intérêt que son propos a suscité, nous avons décidé de nouer un partenariat solide en devenant sociétaire d'Oasis et en organisant avec la structure deux jours de formation pour les référents écologie de nos communautés et toutes les personnes intéressées par le sujet en avril 2023 ainsi qu'un voyage d'étude en juillet prochain, afin de s'inspirer des 4 éco-lieux communautaires que nous allons découvrir et visiter.



- **Relire notre expérience fondatrice en y intégrant la dimension de l'écologie.** Ce sujet est en train de mûrir et aujourd'hui nous savons exprimer le fait que le terreau de L'Arche est à la fois écologique et social : nous vivons en communauté, donc nous pensons et nous consommons collectivement, nous savons accepter les limites et sommes invités à ralentir au rythme des membres de nos communautés, et nous savons que c'est important de prendre soin de notre écologie intérieure !

Nous avançons doucement, probablement ralentis par la crise sanitaire, mais persuadés qu'il ne s'agit pas d'une révolution mais d'une conversion. Nous aurons gagné lorsque l'écologie ne sera plus un sujet supplémentaire, mais un sujet au cœur de tous les autres.

4. Le développement intentionnel d'un nouveau modèle de communauté

L'habitat partagé, dont L'Arche a été un des précurseurs à Nancy et Strasbourg, se développe et représentera, d'ici 2025, 20% de nos foyers/maisonnées en France. Ces propositions de droit commun, au cœur des politiques publiques, bousculent nos habitudes et interrogent la manière dont nous faisons communauté et dont nous accompagnons les personnes. En voici deux illustrations :

Ces habitats de droit commun ont vocation à s'inscrire dans leur environnement. Les activités en journée sont donc naturellement proposées à l'extérieur, avec des partenaires eux aussi de droit commun, ou bien médico-sociaux. La dimension d'ouverture s'en trouve renforcée. Cette proposition nécessite aussi un réel engagement des personnes accueillies et de leurs familles : c'est un choix délibéré, un vrai projet qui demande un plan d'action, une détermination à s'y investir, notamment en identifiant en amont les activités en journée à mettre en place.



Dans les habitats partagés, nous pouvons échapper aux injonctions du tout sécuritaire, notamment la nuit. Les salariés cohabitants qui participent à ce type de projet sont très sensibles à la question : ils ne viennent pas en habitat partagé pour « faire des nuits » ou « assurer des astreintes ». Il nous faut donc à la fois être plus réalistes sur ce que nous pouvons faire et plus explicites, notamment vis-à-vis des familles, sur ce que nous ne faisons pas. Mais aussi parler différemment de l'attention portée aux autres dans les habitats partagés. Ainsi, la présence de nuit, qui rassure et apaise, n'est plus l'affaire d'un salarié, mais de toute la maisonnée, qui s'engage dans une logique de pair-aidance : tous sont pairs !

5. Le déploiement de la dimension spirituelle par L'Arche en France

Le nouveau mandat de L'Arche en France nous invite explicitement à travailler la dimension spirituelle, à « nommer ce que nous sommes et ce que nous voulons vivre » dans la dynamique double de l'enracinement et de l'ouverture. En novembre 2022 a eu lieu une rencontre avec des évêques à Lourdes, qui devrait contribuer à « clarifier les relations de l'Arche en France avec l'Église catholique ». En mars 2023, se sont réunis les responsables de communauté avec les ministres pastoraux afin de travailler ensemble sur la place et le rôle de ces derniers, afin que chaque communauté se dote de moyens suffisants et appropriés en matière d'animation de la vie spirituelle. La question de la dimension spirituelle sera bien entendue aussi à enrichir des travaux de la Commission d'Etude mandatée par L'Arche.

La mise en place du nouveau Pôle Formation Transmission permet d'intégrer plus explicitement la dimension spirituelle aux autres facettes de la mission, et devrait faciliter la participation des assistants à des temps de retraite et autres sessions. Des axes importants de travail à chaque niveau sont l'inclusion des personnes avec un handicap et l'attention accordée à nos traditions spirituelles et religieuses plurielles dans la mise en œuvre de ces temps.

Il y a quelques mois (novembre 2022) une nouveauté a vu le jour : une nouvelle retraite, appelée Compagnons en Chemin dont le but est de permettre d'approfondir son cheminement dans L'Arche en s'appuyant sur des chemins spirituels différents.

Au niveau national, la dimension spirituelle est marquée par quelques grands événements : le pèlerinage pour célébrer les 50 ans de Foi et Lumière à Lourdes fin octobre 2022, auquel de nombreux membres de L'Arche ont participé, les JMJ de l'été 2023, à Lisbonne, qui se préparent actuellement, et enfin la retraite des responsables de communauté qui se déroulera dans les montagnes pendant 1 semaine en juin 2023.



6. La vie en foyer en chantier

De nombreuses communautés rencontrent des difficultés de recrutement (contexte global en France pour le secteur social et médico-social) et de fidélisation des assistants vivant en maisonnée. Ces difficultés sont renforcées par un encadrement plus strict de la mission des volontaires. La nécessité de revivifier la proposition offerte par la vie partagée se dessine peu à peu, qui se vit néanmoins de façon très diverse dans la fédération.

Une première session nationale a été organisée (80 personnes y ont participé) en juillet dernier, afin de se mettre à l'écoute de celles et ceux qui sont directement concerné(e)s par la vie en maisonnée.

4 thématiques ont surgi des échanges :

- la maisonnée, un chez-soi pour qui ?
- Comment améliorer les conditions matérielles de vie en maisonnée pour tous ?
- Comment concilier contraintes horaires, gratuité de la vie partagée et les différents statuts des accompagnants ?
- Quel est le socle, quels sont les fondamentaux de la vie en maisonnée, vers quels modèles de vie en maisonnée allons-nous ?

A l'occasion de la deuxième session nationale qui a eu lieu en janvier 2023, ces sujets ont été travaillés par un panel de responsables et de co-habitants salariés.

7. Analyse, des résultats et enjeux de la fondation LES AMIS DE L'ARCHE à début octobre

L'objectif de la Fondation en 2022 a été de renforcer ses actions de collecte pour enrayer la baisse du nombre de donateurs enregistrée en 2020 suite aux révélations sur le fondateur de L'Arche, Jean Vanier.

Deux dispositions majeures ont été prises :

- Le déploiement d'actions de collecte digitales : le recrutement en 2022 d'un responsable marketing dédié sur cette thématique a permis de renforcer la digitalisation de plusieurs campagnes, permettant un enrichissement des cibles auxquelles elles étaient destinées.
- Le développement de la collecte auprès des grands donateurs avec le recrutement en fin d'année d'une personne dédiée sur cette cible. Les résultats de collecte enregistrés sur les actions de mécénat ont notamment permis en 2022 à la collecte de dons de progresser de 17% par rapport à l'année précédente.
- On note par ailleurs la réactivation en 2022 de l'accompagnement des communautés pour leurs événements de collecte locale, ces opérations pouvant petit à petit être menées à nouveau par les communautés.

Enfin, il faut noter la part importante de la croissance des libéralités dans les ressources de La Fondation Les Amis de L'Arche. D'importants legs ont permis d'équilibrer les ressources de la Fondation (+ 41% vs 2021). En 2023, la réorganisation de l'organisation de la Fondation se poursuivra pour renforcer les actions amorcées en 2022.

8. Les soixante ans de L'Arche



60 ans toujours partants ! 60 ans de vie, 60 ans d'avenir ! L'Arche, 60 ans de course en solidaire ! ou encore 60 ans l'expérience ça nous gagne !

C'est parti pour un concours du slogan des 60 ans de L'Arche à travers les communautés de L'Arche en France, c'est surtout parti depuis octobre 2022 pour construire un événement à notre image qui sera l'occasion de célébrer, faire la fête (on en a besoin !), relire notre histoire, se redire qui nous sommes et de quoi nous avons envie de témoigner. Un événement pour nous et un événement au cœur de la société.

Suggestions, propositions, échanges, rires, tâtonnements, doutes, confiance, enthousiasme, pas en avant, parfois pas en arrière, nous cherchons un lieu bien sûr pour nous rassembler en mai 2024, plusieurs pistes sérieuses s'offrent à nous. Nous cherchons et nous construisons ce que nous voulons vivre, le sens, le contenu, les perspectives. Nous travaillons également sur la caravane des 60 ans pour aller d'un lieu à un autre et construire un événement citoyen, hors les murs, témoigner, être visible, aller à la rencontre. Les 60 ans de L'Arche, c'est bel et bien parti !

9. La réorganisation du Pôle Communication

Des priorités pour 2023 se dessinent d'ores et déjà, notamment en matière de communication. Priorités à la fois d'ordre organisationnelle avec un Pôle communication à reconstituer, notamment pour renforcer la communication digitale de L'Arche, et priorités d'ordre stratégique en réponse au mandat 2022-2027.

Le décès de son fondateur, les révélations sur un pan caché de sa vie, conduisent L'Arche à devoir repenser en profondeur son identité et la façon dont elle se dit. L'Arche, comme tout acteur du réseau médico-social, fait également face une crise du recrutement et développer sa notoriété avec une marque employeur forte devient un enjeu prioritaire.

10. «ÊTRE PROFESSIONNEL à L'ARCHE» : le déploiement des échanges autour des gestes professionnels

Suite à l'expérience riche de la cohorte du premier semestre 2022 sur les 7 gestes professionnels à L'Arche, la commission « Être professionnel à L'Arche » a privilégié, pour partager cette méthode, un déploiement par « contagion » plutôt que de mettre en place un plan plus stratégique et structurer de déploiement. Depuis 9 mois donc, [un support en ligne](#) est disponible et utilisé pour présenter l'approche et susciter des premières expériences d'échanges.

De nombreux groupes ont donc bénéficié d'un temps de 2h30 à une journée sur ce thème. Cela a pu être vécu lors de WE assistants, de rencontres métiers régionales ou nationales ou de temps de formations. Un prototype d'outils pour animer des temps ludiques d'échange avec les personnes accueillies a aussi été expérimenté lors de formations régionales mixtes.

L'approche de l'échange autour des 7 gestes semble riche et trouver un écho favorable auprès d'un certain nombre de personnes. Cela semble être une bonne ressource pour toutes les dynamiques d'intégration, formation et transmission. Elle stimule le partage d'expériences et, par-là, la promotion d'une culture professionnelle commune. Elle contribue aussi à alimenter une réflexion éthique sur nos approches professionnelles. Il y a donc un filon à suivre et à développer pour les prochaines années sans en faire une approche exclusive ou incontournable.

11. La recomposition du CONSEIL D'ADMINISTRATION de L'Arche en France

Depuis la dernière assemblée générale le Conseil d'Administration a poursuivi son renouvellement : après de nombreuses années de dévouement à sa mission son secrétaire, Patrick Vialles, Président de l'Horizon (Montpellier) a souhaité passer la main, et il a été remplacé par André Lefèvre, Président de L'Arche à Strasbourg. Les deux se sont attirés la reconnaissance du Conseil, le premier pour la diligence et la qualité de ses compte-rendus pendant toute cette période, le second pour l'ardeur avec laquelle il s'implique dans ses nouvelles fonctions.

Vous serez invités dans quelques instants à entériner le remplacement de Patrick Vialles par Hélène Laurichesse, Présidente de L'Arche à Clermont-Ferrand. Après les arrivées de l'année dernière (je rappelle que nous avions rejoint l'année dernière Laurent Bresson, Evelyne Degruel et André Lefèvre) ces nouveaux membres du Conseil, tous Présidentes et Présidents en activité, apportent à nos travaux la force de leur engagement, la pertinence de leurs analyses et la fraîcheur de leur regard sur notre fédération.



De même, le renouvellement des personnalités qualifiées s'engage avec la fin, à cette assemblée générale, du mandat de Pierre Vaujour, l'un de nos membres les plus expérimentés, après de longues années de dévouement efficace à la cause de la fédération. Des contacts sont en cours pour son remplacement.

Comme il l'a toujours été, le Conseil d'Administration est ainsi en mesure d'apporter un soutien éclairé à l'action de notre responsable national appuyé par le Conseil National. Il est attentif à la mise en œuvre du mandat qui leur a été donné l'année dernière et il a structuré ses travaux autour des axes de ce mandat. Ce mandat, bien sûr il nous concerne tous et les CA des associations ont un rôle éminent à jouer, auprès des communautés pour que son ambition inspire la vie quotidienne de L'Arche tout entière.